

À une assemblée ordinaire tenue, le 5 février 2010 à 19h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :

Monsieur Patrick Douglas, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Gaëtan Lalande, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant

Formant quorum sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Diné, directrice générale, était aussi présente

Absent : Monsieur Robert Bélanger

10-02-15824 Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée soit ouverte à 19h35

Adopté

10-02-15825 Adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert

Adopté

10-02-15826 Lecture et adoption des procès-verbaux du 8 janvier et du 14 janvier 2010

Il est **résolu** unanimement

Que,

La lecture des procès-verbaux du 8 janvier et du 14 janvier 2010 soit exemptée et qu'ils soient adoptées après correction de la résolution « 10-01-15788 Adoption du taux de taxation pour l'année 2010 » de la façon suivante :

Ajout de la taxe de secteur :

18-2010 Dynamitage chemin du
Lac Gagnon Est .00175 cents du 100\$ d'évaluation

Adopté

FINANCE

10-02-15827 Lecture et adoption des comptes du mois de janvier 2010

Il est **résolu** unanimement

Que,

La lecture des comptes du mois de janvier 2010 au montant de 164,580.90\$, provenant de la liste sélective des déboursés chèques no 13887 à 13940 et prélèvements no 2165 à 2294 ainsi que la liste des frais de déplacement au montant de 13.66\$, soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement. Il est annoté qu'un montant de 45,349.36\$ affecte le budget 2009.

Que,

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adopté

Dépôt du rapport des salaires et autres rémunérations du mois de janvier 2010

Le rapport des salaires et rémunérations diverses du mois de janvier 2010 est déposé au conseil pour considération pour une dépense totale de 27,690.46\$

Certificat du secrétaire-trésorier

Je, Claire Diné, secrétaire-trésorier, directrice générale, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de janvier 2010.

Claire Diné, dir. g.

Claire Diné, dir.-gén.

10-02-15828 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 31 janvier 2010

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le rapport des revenus et dépenses au 31 janvier 2010 soit accepté sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

Adopté

10-02-15829 Augmentation de la marge de crédit

Considérant que le premier versement de taxes est prévu pour le 1^{er} mars 2010 seulement ;

Considérant que nous devons supporter les dépenses des mois de janvier et février 2010 au montant de 162 964\$ ainsi que les différents comptes à recevoir qui totalisent un montant de 605 000\$;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise que notre marge de crédit passe de 500,000\$ à 600,000\$;

Que,

le maire et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom du Conseil la modification de la marge de crédit

Adopté

10-02-15830 Fermeture des projets d'investissement

Il est **résolu** unanimement

Que,

Suite aux recommandations de la directrice générale, les membres du Conseil acceptent la fermeture des projets d'investissement suivants :

1- Projet d'asphalte Côte Rg A / P-24	29190.22
2- Dynamitage Lac-Gagnon Est / P-27	59732.42
3- Terrain Lot-21 Rg C,	780.01
4- Véhicule Camion Citerne I-58	170287.75
5- Loader John Deere 2008 E-57	124649.56
6- Achat radio de communication	2684.65

Adopté

Sujet du mois – Indicateurs de performance

Ce rapport est présenté aux Citoyens.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables.

ADMINISTRATION

Correspondance

***Le détail de la correspondance du mois de janvier 2010 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 5 février 2010 »

Demande de Monsieur Éric Thériault de prendre des mesures nécessaires en rapport au nourrissage des cerfs de Virginie près des routes. Le Conseil informe monsieur Thériault qu'une demande auprès du Ministère des Transports sera faite afin d'installer des panneaux de signalisation *traverse de chevreuils* et une sensibilisation auprès des gens qui nourrissent les chevreuils près des routes sera effectuée.

Demande de Monsieur Genest l'installation de panneaux avec la numérotation civique sur tout le territoire de Duhamel et demande l'installation de rempart à la sortie du village direction du Lac Gagnon. Les membres du Conseil informent M. Genest qu'un projet de plan triennal sera effectué afin de prévoir l'installation de numéro civique sur le territoire. Pour ce qui est des travaux à la sortie du village direction Lac Gagnon des travaux sont prévus au printemps 2010.

10-02-15831 Ventes pour taxes

La directrice générale, soumet au conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières et autres deniers dus à la corporation, à la date du 05 février 2010, afin de satisfaire aux

exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Ledit état soit et est approuvé par le conseil et que la directrice générale soit et est enjoint de prendre les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité Régionale de Comté de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières et autres impositions qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adopté

10-02-15832 Pour autoriser la directrice générale à enchérir et acquérir certains immeubles, mis en vente pour défaut de paiement de taxes

ATTENDU que la municipalité de Duhamel peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales, et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal ;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement de taxes, et ce, selon la résolution portant le numéro «10-02- 15831»;

ATTENDU que ce conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes ;

Il est **résolu** unanimement

Que

Conformément aux dispositions du Code municipal, ce conseil autorise la directrice générale ou la secrétaire-trésorière adjointe à enchérir pour et au nom de la municipalité, certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 10 juin 2010 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adopté

10-02-15833 Aide financière – Crise humanitaire en Haïti

Considérant que l'Union des Municipalités du Québec a mis sur pied une levée de fonds afin de venir en aide au peuple Haïtien qui a été violemment frappé par un séisme ;

Considérant que les municipalités du Québec ont manifesté leur solidarité envers le peuple haïtien dès les premières heures du drame qui secoue actuellement ce pays et ont sollicité l'UMQ a pour agir et coordonner une aide spécifique, portant sur des volets propres à l'activité municipale.

Considérant qu'à cet effet, le président de l'UMQ a réuni d'urgence le conseil d'administration de l'Union, lequel a rapidement entériné un plan d'action.

Considérant que ce plan mise sur l'expertise municipale et se décline en deux volets :

Il est **résolu** unanimement

QUE la municipalité Duhamel adhère à la proposition soumise par le conseil d'administration de l'UMQ et autorise une contribution à hauteur de 0,25 cents per capita à verser au **fonds municipal de remise en opération d'infrastructures** à l'aide d'un chèque émis à l'ordre de l'Union des municipalités du Québec, portant la mention « **Urgence Haïti** » ;

QUE la municipalité Duhamel invite ses citoyens à contribuer également à ce fonds en remettant leurs dons directement à la municipalité qui émettra un reçu de charité sur demande de ceux-ci.

Adopté

10-02-15834 Équilibrage du rôle triennal 2010-2012-2013

Suite à la rencontre avec monsieur Stéphane Roy, du service d'évaluation Servitech ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil décide de reconduire le rôle actuel, en vue du dépôt du nouveau rôle triennal 2011-2012-2013, prévu pour septembre 2010.

Adopté

Avis de motion – adoption des annexes 1-2-3 de la politique de gestion du personnel

Avis de motion est par la présente donné monsieur Daniel Berthiaume, conseiller, de l'adoption, lors d'une assemblée subséquente, d'un règlement ayant pour objet d'adopter les annexes 1-2-3 de la politique de gestion du personnel. Il y aura dispense de lecture.

10-02-15835 Demande d'aménagement d'un quai dans le cadre du programme renouvelé villageois

Il est **résolu** unanimement

Que,

Dans le cadre du programme Renouvelé Villageois, Madame Claire Diné, directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom du Conseil une demande d'autorisation pour l'aménagement d'un quai sur le lot P22A, rang 3, canton Preston auprès du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs et de procéder au paiement des frais de 513\$ pour l'analyse de notre dossier.

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de sécurité publique.

10-02-15836 Mode de financement des centres d'appel 9-1-1 - délégation de compétence à la MRC de Papineau

Attendu que l'agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec a été créée conformément aux articles 244.73 et 244.74 de la Loi sur la fiscalité

municipale et qu'elle doit faire remise aux municipalités locales aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 de la taxe imposée sur les services téléphoniques;

Attendu que la Municipalité désire que l'agence fasse plutôt remise directement à la MRC de Papineau qui lui offre les services de centre d'urgence 9-1-1 depuis le 1^{er} janvier 2010;

Attendu que l'ensemble des municipalités locales ont adhéré à la délégation de compétence suivant la résolution numéro 2009-02-300 adoptée lors de la session du Conseil des maires tenue le 18 février 2009;

Attendu aussi, la résolution numéro 2009-12-505 adoptée par le Conseil des maires lors de sa session tenue le 16 décembre dernier;

Il est **résolu** unanimement

Que la Municipalité de Duhamel demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec de verser dès que possible à la MRC de Papineau dont le siège social est situé au 266, rue Viger, Papineauville, Québec J0V 1R0 pour et à l'acquit de la municipalité toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues, la présente ayant en effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 60 jours au préalable de tout changement de destinataire, à charge pour l'agence de faire rapport à la municipalité des sommes ainsi versées.

Adopté

10-02-15837 Programme Bon Voisin Bon œil

Considérant le taux de vol et de vandalisme survenu sur le territoire de la municipalité de Duhamel;

Considérant que le Conseil de la municipalité de Duhamel trouve important de mettre sur pied le programme Bon Voisin – Bon œil;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, nomme monsieur André Chartrand responsable du programme Bon Voisin – Bon œil;

Que,

Ce programme aura pour but :

- d'assurer une présence et une surveillance sur le territoire de la municipalité,
- de sensibiliser la population
- de recruter des bénévoles pour représenter différents quartiers de la municipalité
- de faire une liaison avec la Sûreté du Québec et les médias

Adopté

10-02-15838 Formation et nomination de nouveaux répondants

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil autorise, madame Nancy Hudon, messieurs Camille Martin, Jean-François Burgoyne et David Lisé à suivre la formation nécessaire afin d'obtenir leur certification de Premier Répondant de la municipalité de Duhamel ;

Que,

La résolution 08-10-15328 Formation de Camille Martin et Jonathan Tremblay – Premiers Répondant, soit abrogée.

Adopté

VOIRIE

Dépôt du rapport du comité

Présenté par le Conseiller responsable

AVIS DE MOTION –Règlement de financement de 115,000\$ pour l'achat d'une chargeuse avec rétro caveuse (pépine)

Monsieur Gaëtan Lalande, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors d'une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt de 115,000\$ pour l'achat d'une chargeuse avec rétro caveuse (pépine) et qu'il y aura dispense de lecture.

Dépôt du décret ministériel – Entretien de différents chemins forestiers.

10-02-15839 Réfection de l'office du garage

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, autorise un budget de 6,000\$ pour la réfection de la phase 1 de l'office du garage municipal.

Adopté

10-02-15840 Rallye 2010 – demande d'utilisation des chemins municipaux

Attendu la demande de Monsieur BGilles Lacroix, président du Club Auto Sport Défi Inc, d'utiliser en une seule boucle le Chemin Elmitt de la barrière Mulet à la Tank à Fuel, puis l'ancienne voie ferrée de la MacLaren, jusqu'au chemin des Lacs, le chemin des Lac jusqu'au Lac Barbiche et la route 3 jusqu'à la barrière Mulet, dans le cadre du Rallye Défi 2010 du 11 septembre 2010;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Ce Conseil informe monsieur BGilles Lacroix représentant de Rallye Défi Ste-Agathe/Duhamel, qu'il n'est pas favorable à l'utilisation du chemin des Lacs pour la tenue de l'évènement et par

conséquent approuve le maintien du tracé de l'an dernier et autorise l'utilisation de la route 3 jusqu'à l'intersection de la route 6 ;

Que,

Ce Conseil demande à monsieur BGilles Lacroix de lui fournir une preuve d'assurance responsabilité de 5 000 000\$ incluant une clause de non-annulation, ainsi qu'un dépôt de garantie de 1,500.00\$ l'engageant à procéder aux travaux de remise en état (nivelage) des chemins empruntés;

Qu'

Un avis soit envoyé, par l'organisation du Rallye, à tous les contribuables situés sur le circuit les avisant de l'utilisation des routes pour le rallye et de signaler de façon sécuritaire la fermeture des routes;

Adopté

10-02-15841 Transport de bois en longueur en provenance de Lac-des-Plages

Considérant la demande du transport de bois à partir du secteur du Lac de la Dome sur le territoire de Lac des Plages en transit par le chemin du Club des douze, du chemin du Lac Gagnon Ouest et de la rue Principale pour rejoindre la Route 321 ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, refuse l'accès à ses routes municipales, par les transporteurs de bois en longueur provenant de la municipalité de Lac-des-Plages ;

Adopté

10-02-15842 Signature d'un projet d'entente – coupe forestière secteur Hugues

il est **résolu** unanimement

Que,

Le conseil de la municipalité de Duhamel autorise le maire et la directrice générale à signer pour et au nom du Conseil une entente avec la compagnie Forespect inc., représentée par monsieur Robin Leggett, dans leur projet de coupe forestière dans le secteur Hugues ;

Que les modalités de l'entente soit :

- Une bande de protection de 20 mètres de part et d'autre des cours d'eau sera maintenue sans aucune intervention.
- Une bande de protection de 20 mètres de part et d'autre des sentiers de VTT sera maintenue sans aucune intervention.
- Les aires d'empilement en bordure du sentier de VTT seront nettoyées et ensemencées à la fin des travaux afin de minimiser les impacts visuels
- L'accès au site d'intervention par notre personnel sera assuré. Par conséquent, nous serons avisés de la date du début des travaux ainsi que de la date de la fin des travaux.
- La municipalité autorise que le transport de bois pour les interventions prévues au secteur Hugues 09140, transite via

le chemin Tour du Lac et le village pour ensuite emprunter la route 321, en autant qu'une signalisation adéquate soit installée.

- La municipalité se réserve le droit de mettre fin au transport si elle constate que le transport de bois endommage la chaussée.
- Avoir une entente signée entre la compagnie forestière *Forespect* et les transporteurs de bois du respect du contenu de ladite entente.

Adopté

DÉPARTEMENT D'HYGIÈNE DU MILIEU

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'hygiène du milieu.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'urbanisme.

10-02-15843 Démission d'un membre du comité consultatif d'urbanisme

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte la démission de monsieur Norman Garnon, à titre de président et membre du comité de consultatif d'urbanisme;

Que,

Les membres du Conseil remercient monsieur Garnon, pour le bon travail qu'il a effectué au sein de ce comité.

Adopté

10-02-15844 Nomination d'un membre du Comité Consultatif d'Urbanisme

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel nomme madame Doris Fréchette Larose, membre du comité de consultatif d'urbanisme;

Adopté

10-02-15845 Changement de noms - sentiers pédestres

Il est **résolu** unanimement

Que,

Les panneaux indiquant les monts Caroline et Julie seront modifiés afin d'y lire Sentier Caroline et Sentier Julie;

Adopté

DÉPARTEMENT DES LOISIRS

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de loisirs.

10-02-15846 Activité des hommes forts

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel informe monsieur Ghislain Guérin de son intention de ne pas participer financièrement à l'activité des hommes forts de Chénéville, édition 2010.

Adopté

10-02-15847 Achat d'un équipement pour le centre de conditionnement physique

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise l'achat d'un équipement «*Exerciseur Stepper*» commercial, pour un budget de 2,500\$.

Adopté

10-02-15848 Inauguration du parc municipal

Il est **résolu** unanimement

Qu'

Un concours sera organisé afin de trouver un nom au parc municipal situé en face de la bibliothèque;

Qu'

Il y aura inauguration du parc le 26 juin 2010 ;

Que,

Le Conseil autorise un budget de 2,000\$ pour l'organisation de cette fête;

Adopté

10-02-15849 Publicité dans le guide « Ballade au cœur de la Petite-Nation » – approbation du budget

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le conseil autorise un budget de 500\$ pour une publicité dans le guide « Ballade au cœur de la Petite-Nation »

Adopté

VARIA

10-02-15850 Félicitation- préservation de la bande riveraine

Il est **résolu** unanimement

Que

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, félicite madame Sylvia Pelletier et monsieur Louis Gravel du 4564, chemin du Lac Gagnon Ouest pour le prix reçu de l'organisme du bassin versant AGIR pour la Diable, prix pour avoir su préserver leur bande riveraine.

Adopté

10-02-15851 Conditions de travail du mécanicien

Il est **résolu** unanimement

Que,

Monsieur David Pharand, maire et madame Claire Dinel directrice générale soient autorisés à signer la modification au contrat de travail de monsieur Alain Faubert, mécanicien remplaçant ayant pour but d'augmenter son taux horaire de 10%.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables.

10-02-15852 Fermeture de l'assemblée

il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée soit fermée à 21h20

Adopté

David Pharand,
Maire

Claire Dinel,
Directrice générale